Comité régional pour la protection des falaises

Rapport annuel 2020

Présenté à l'AGA du 24 mars 2021, par ZOOM

Mot du président sortant

Au moment où je cède ma place, j'aimerais dire merci aux nombreux proches collaborateurs, employés et membres des CA, comités et sous-comités, que j'ai eu l'occasion, avec un plaisir toujours renouvelé, de côtoyer au cours de toutes ces années. Votre engagement, votre dynamisme ont rendu possible les résultats dont nous sommes si fiers. Ce sont quelque huit km carrés du massif des escarpements de Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte, qui sont maintenant protégés.

Ce 50% est le résultat d'une volonté collective ; un succès citoyen. En regardant la coupe à demi pleine, nous sommes fiers; en la percevant à demi vide, « Continuons », disons-nous!

Claude Bourque,
co-fondateur 2003 et président sortant 2008-2020

Notre mission

Né d'une initiative citoyenne rassembleuse et mobilisatrice, le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsable d'un territoire de 16 km^2, doté de caractéristiques écologiques justifiant sa conservation, comprenant et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte.

Le conseil d'administration et l'employée du CRPF

Le conseil d'administration

Claude Bourque, président sortant(CE)
Gilbert Tousignant, président (CE)*
Laurent Besner, vice-président (CE)*
Joanne Senécal, trésorière (CE)*
Robert Paré, secrétaire et communications (CE)
Jean-François Boucher*
Roch Harvey*
Jean-Pierre Joubert*
Serge Pharand
Louise Guertin (CE)
Ronald Raymond

* En élection en 2020

L'employée

Éricka Thiériot, biologiste. M.Sc., coordonnatrice - protection des milieux naturels. (En congé de maternité.)

Les comités du conseil d'administration:

bilan 2020 et perspectives 2021

1. ***Exécutif*** (Claude Bourque, Laurent Besner, Louise Guertin, Robert Paré, Joanne Senécal)

   1.1 Bilan

   - Le comité a tenu six réunions régulières et organisé sept réunions du conseil d'administration.
   - Organisation de l'assemblée générale annuelle du 5 mars 2020
   - Discussions sur les activités du CRPF en 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Mise en pause partielle des activités.
   - Planification du départ de la coordonnatrice pour un congé de maternité et décision de ne pas la remplacer dans le contexte de la pandémie.
   - Fonctionnement des comités en temps de pandémie, suivi et bilan des plans d'action des comités pour 2020.
   - Plan d'action 2021 des comités. Planification de l'après Covid.
   - Orientations 2021-2023 du CRPF.

   1.2 Perspectives

   - Adopter de bonnes pratiques en intendance basées sur les lignes directrices de l'Alliance des Organismes de Conservation du Canada ou du Guide des bonnes pratiques en intendance privée du Centre Québécois du Droit en Environnement.
   - Terminer la réorganisation des comités du CA.
   - Développer une stratégie pour la relève au CA et chez les bénévoles.

2. ***Création de l'aire protégée*** (Gilbert Tousignant, Laurent Besner, Jean-François Boucher, Jean-Pierre Joubert, Laurent Besner, Guy Leclair)

   2.1 Bilan

   - Discussions et négociations entreprises avec quatre propriétaires dans les trois municipalités concernées. Aucun accord pour l'instant, les démarches reprendront en 2021 ou 2022.
   - Négociations amorcées à l'automne avec deux propriétaires (Piedmont et Saint-Hippolyte). Au moins une transaction prévue en 2021 (75-100 acres).
   - Discussions amorcées en comité pour revoir les limites du territoire ciblé pour la conservation. La dernière révision date de 15 ans.

   2.2 Perspectives

   - Acquisition d'un ensemble de terrains totalisant 100 acres (40 ha).
   - Reprises des discussions avec certains des propriétaires approchés en 2020.
   - Poursuite de la réflexion sur les limites du territoire ciblé pour la conservation.

3. ***Gestion de l'aire protégée*** (Claude Bourque, Pierre Dupuy, Nathalie Gendron, Louise Guertin, Denis Paquette,)

3.1 *Gestion écologique de la RNPF*

3.1.1 Bilan

- Le contexte de la pandémie nous a obligés à reporter certaines activités (éradication et application du zonage de conservation). Ce même contexte nous a toutefois menés à une demande de dérogation, accordée par la ville de Prévost, pour le suivi du Faucon pèlerin par notre équipe de vigie. Nous avons aussi participé aux discussions avec les partenaires municipaux et CNC pour élaborer la stratégie de fréquentation dans le « parc des falaises » en temps de COVID-19.
- Suivi des recommandations d'escalade de glace dans la RNAK (Pierre Dupuy).
- Collaboration à la remise sur pied de la patrouille.
- Travailler à la relève au sein du CA et des comités.

3.1.2 Perspectives

- Continuer le suivi sur l'éradication de la phragmite et alliaire.
- Appliquer le zonage de conservation (terminer le rapport, établir une stratégie d'appropriation pour le CA et les partenaires municipaux).
- Évaluer l'état des deux lots Brisebois pour une réhabilitation d'habitat.
- Renouveler l'entente de droit de passage du MFFP dans la tourbière et faire le point sur la possibilité de transfert des droits de propriété vers le CRPF ou la municipalité pour inclusion dans la réserve naturelle.
- Suivi de la reconnaissance RNPF secteur Charron-Marcotte et al. avec le MELCC.
- Conclure le dossier sur l'escalade de glace dans la RNAK. Fin de la vigie pour le CRPF.
- Reconfirmer les responsabilités de la patrouille, du comité sentiers-infrastructures, du CGAP et du CA en vertu de notre cadre de référence de gestion de nos aires protégées (entente MELCC-pour la réserve naturelle du Parc-des-Falaises, entente foncière avec Saint-Hippolyte et son plan de gestion pour les sentiers écologiques).
- Assurer la relève du comité gestion des aires protégées en collaboration avec le CA.

3.2 ***Patrouille*** (Louise Guertin, Denis Paquette) et ***Sentiers et infrastructures*** (Serges Péladeau, Patrick Perreault, Serge Pharand)

3.2.1 Bilan

- Sous l'impulsion de Denis Paquette, nous avons identifié les objectifs d'une patrouille dans la Réserve naturelle du Parc-des-Falaises et nous avons recruté six nouveaux bénévoles.
- Une formation initiale, dans le respect des normes de la santé publique, a été donnée par Denis Paquette en marchant dans la Réserve. Des cocardes avec photo ont été remises aux bénévoles pour une identification facile par les usagers.
- Les observations des patrouilleurs ont été colligées et un nouveau processus entériné par le CA pour faire un suivi adéquat lorsque des actions sont requises (affiches arrachées, arbres tombés dans les sentiers, etc.).
- Nous avons observé une augmentation de la fréquentation des sentiers (des gens de l'extérieur, mais également de nouveaux arrivants). Avec l'augmentation du nombre d'usagers on remarque un accroissement de pratiques non permises. Certains usagers demeurent imperméables aux rappels qui leur sont fait des règles dans une réserve naturelle privée.
- Le comité Sentiers et infrastructures a commencé le remplacement des passerelles du sentier écologique de Saint-Hippolyte.

3.2.2 Perspectives

- Formation au printemps des bénévoles sur les droits et les options pour intervenir afin de sensibiliser les usagers à leur rôle et à leurs responsabilités lorsqu'ils utilisent les sentiers de la Réserve naturelle du Parc-des-Falaises.
- Projet Pékan 2021. Projet en développement pour sensibiliser les usagers à leur rôle et responsabilités pour mieux respecter la biodiversité dans le sentier écologique de Saint-Hippolyte et de la Réserve naturelle du Parc-des-Falaises. Nous visons faire un premier blitz avec l'appui des patrouilleurs le 15 mai 2021.
- Poursuite du projet de remplacement des passerelles du sentier écologique de Saint-Hippolyte.
- Amélioration de la signalisation dans les sentiers.

4. ***Sensibilisation et éducation*** (Louise Guertin, Claude Bourque, Valérie Lépine, Denis Paquette)

4.1 Bilan

- Le contexte de la pandémie nous a obligé à reporter les activités prévues après consultation avec nos partenaires des milieux municipal et scolaire.
- Les sentiers ont été fermés à la demande des autorités dès mars 2020. Malgré les avis, les sentiers ont été fréquentés.
- Les observations faites par nos nouveaux patrouilleurs confirment le besoin de mieux sensibiliser les utilisateurs à leur rôle dans la préservation de la biodiversité dans les sentiers et au respect des règles de base.
- Collaboration pour la mise sur pied du nouveau comité patrouille.

4.2 Perspectives

- Nous reprendrons les activités en classe ou en nature, dites traditionnelles et appréciées des usagers et soutenues par nos partenaires lorsque les normes de la santé publique face à la COVID nous le permettront.
- Devant l'intérêt accru pour les activités en forêt et l'augmentation de la fréquentation par des usagers de l'extérieur, mais également des nouveaux résidents nous prévoyons développer de nouveaux projets et manières de rejoindre les usagers pour les sensibiliser à leur rôle et à leurs responsabilités pour aider le CRPF dans la conservation de la biodiversité dans ses sentiers et la Réserve naturelle du Parc-des-Falaises.
- Nous prévoyons développer des collaborations pour travailler en synergie avec, entre autres, le nouveau comité patrouille.

5. ***Financement*** (Jean-Pierre Joubert, Laurent Besner, Roch Harvey, Ronald Raymond, Joanne Senécal, Gilbert Tousignant)

5.1 Bilan

- La municipalité de Saint-Hippolyte nous a octroyé une subvention pour l'entretien du sentier écologique (5000$).
- Maintien du partenariat à long terme avec les Caisses Desjardins.
- Renouvellement du protocole avec la ville de Prévost (13000$).
- Subvention du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changement climatique (25000$).
- Subvention pour l'entretien des infrastructures via la Fondation TD des amis de l'environnement (10,000$).
- Subvention du ministère de l'Éducation vis le programme PSSPA pour l'entretien des infrastructures (29000$).
- La pandémie ne nous a pas permis de faire une campagne de financement et nous n'avons pas relancé la population et les membres pour les inciter à faire un don. Toutefois un citoyen å fait un don de 5000$ et nous avons reçu des dons de 2225$ de différents membres.

5.2 Perspectives

- Le comité travaillera dans un premier temps à organiser une campagne de financement d'au moins 25000$ afin d'assurer le fonctionnement à long terme du CRPF.
- Assurer le financement des acquisitions, des activités éducatives et de l'entretien des infrastructures par des programmes de subventions.
- Maintenir les protocoles existants avec la Ville de Prévost et la municipalité de St-Hippolyte.
- Établir de nouveaux partenariats.

6. ***Communications*** (Robert Paré, Laurent Besner, Rock Harvey)

6.1 Bilan

- Formation sur la rédaction des Infolettres donnée par la Chambre de commerce et d'industrie du Saint-Jérôme métropolitain.
- Tous les communiqués publiés ont été validés.
- Le comité a repris la préparation de l'Infolettre.
- Préparation du rapport annuel.

6.2 Perspectives

-

- Mettre à jour nos outils de communication (web, Facebook, Infolettre), revoir la liste des personnes responsables et définir nos objectifs de communication.
- Relever les points de communication dans chaque comité et les intégrer au calendrier de communication.

Les orientations 2021-2023 du CRPF

Le conseil d'administration a élaboré ses nouvelles orientations pour les trois prochaines années.

Orientations 2021-2023

1. Mettre sur pied une stratégie qui nous permettra de trouver de la relève au sein du CA et des bénévoles.

2. En partenariat avec les intervenants du territoire, développer une formule de gestion de l'ensemble du massif des falaises de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte, dans le but d'avoir un message unifié et des actions cohérentes qui reflètent nos valeurs et nos objectifs.

3. Revoir les limites du territoire à protéger et où faire des acquisitions (ajout de corridors de conservation ou des zones tampons).

4. Affirmer notre position par rapport à la fréquentation écoresponsable du territoire par les usagers en appliquant notre zonage de conservation.

5. Adopter de bonnes pratiques en intendance basées sur les lignes directrices de l'Alliance des Organismes de Conservation du Canada ou du Guide des bonnes pratiques en intendance privée du Centre Québécois du Droit en Environnement et identifier une liste de mesures à prendre afin de réaliser des progrès continus vers l'implantation de ces normes et pratiques de conservation.

Nos partenaires financiers